

esté. On l'adresse au Senat, & au peuple Romain : or depuis qu'il y a eu des Empereurs, les Gouverneurs écrivoient ordinairement aux Empereurs. Ce que cette Lettre contient est ridicule, on y fait faire une description basse de la figure de JESUS-CHRIST, on y dit, qu'il avoit les cheveux blonds, traînants, & separez à la mode des Nazaréens. Le file dont elle est écrite est tres éloigné de la pureté, & de la politesse du siecle d'Auguste. Enfin pas un des anciens n'a fait mention de cette Lettre.

Lettre de
Pilate.

La Lettre de Pilate à Tibere sur le sujet des Miracles de JESUS-CHRIST est plus autorisée. Car Tertullien raconte dans son Apologetique, que Tibere aiant appris les merveilles que JESUS-CHRIST avoit faites en Palestine, qui étoient autant de témoignages de sa Divinité, en fit son rapport au Senat, & fut d'avis de le mettre au nombre des Dieux; mais que le Senat rejeta cette proposition, & que cependant Tibere demeura dans son sentiment, & fit desenfes de persecuter les Chrétiens. Peu après le mesme Auteur ajoute, que Pilate Chretien dans sa conscience a écrit à Tibere la Resurrection de JESUS-CHRIST. Eusebe au Livre second de son Histoire chap. 2. rapporte ce passage de Tertullien & expliquant plus au long comment Tibere avoit appris des nouvelles de JESUS-CHRIST, dit que Pilate écrivit à l'Empereur suivant la coutume des Gouverneurs des Provinces, qui étoient obligez de lui faire sçavoir ce qui se passoit de plus remarquable dans leur Province, qu'il lui écrivit, dit-il, touchant la Resurrection de JESUS-CHRIST, l'assurant qu'il avoit appris plusieurs de ses Miracles, & que beaucoup de personnes le consideroient comme un Dieu depuis qu'il étoit resuscité. Nous avons dans les Orthodoxographes, en suite de l'Épître de Lenucius, une Lettre attribuée à Pilate écrite à Tibere, qui contient les mêmes choses. Mais il est difficile de dire, si elle étoit déjà du temps d'Eusebe, ou si elle a depuis été feinte sur sa narration. Quoi qu'il en soit, il y a plusieurs Scavans, qui doutent de la verité de cette Histoire, qui dans le fond a tres-peu de vrai-semblance: car quelle apparence, que Pilate écrivit à Tibere ces choses d'un homme qu'il avoit condamné à mort? Et quand il les lui auroit écrites, est-il vrai-semblable, que Tibere eût proposé au Senat de mettre cet homme au nombre des Dieux fur la simple relation d'un Gouverneur? Et s'il l'eût proposé, qui peut douter, que le Senat ne se fût aussi-tôt rendu à son sentiment? Ainsi, quoi qu'on ne puisse pas absolument accuser de faux cette narration, elle doit passer tout au moins pour douteuse.

Mais l'on doit rejeter comme certainement supposées les treize Epîtres, tant de Senèque à Saint Paul, que de S. Paul à Senèque: quoique Saint Jérôme, S. Augustin semblent les avoir reconnus pour veritables: Car 1. ces Epîtres ne sont ni du file de S. Paul, ni de celui de Senèque. 2. Il y est dit, que dans l'incendie de la ville de Rome sous Neron, il n'y eut que 132. Maisons de brûlées, ce qui est visiblement faux, puisqu'il est certain qu'une grande partie de la Ville fut consumée, comme Tacite l'y rapporte. 3. La date de ces Lettres est fautive. 4. Elles ne contiennent rien, qui soit digne de Senèque, & de S. Paul. 5. Enfin, il est aisé de voir, que c'est un jeu d'esprit, & qu'on a voulu s'exercer en feignant ces Lettres.

Un Auteur de nos jours aiant reconnu d'un côté la fausseté des Lettres que nous avons sous le nom de Senèque à S. Paul, & de S. Paul à Senèque, & n'osant toutefois dire que S. Jérôme, & Saint Augustin, qui ont crû ces Lettres veritables, se soient trompez, s'est imaginé, que les veritables Lettres de S. Paul à Senèque, & de Senèque à S. Paul, avoient esté perduës depuis leur temps, & qu'on avoit supposé celles que nous avons en leur place. Mais outre que le respect que nous avons pour ces deux Peres ne nous devoit pas empêcher de croire, qu'ils ont pu être abusés dans une chose de si peu de consequence, il est à remarquer, qu'ils ne disent pas affirmativement, que ces Lettres soient veritables, mais qu'on le croit ainsi communément, & qu'on les lit sous leur nom. Au reste, il est aisé de montrer, que les Lettres que nous avons, & celles qui estoient du temps de Saint Jérôme, sont les mêmes, car ce Saint dit que Senèque souhaite dans une de ces Lettres, d'être parmi les siens, ce que saint Paul étoit parmi les Chrétiens, ce qui a beaucoup de rapport à ce qu'on trouve dans l'onzième Lettre y de Senèque à saint Paul. On ne sçait quand ces Lettres ont esté supposées, ni qui est celui qui les a faites; & il est difficile de dire, si c'est à cause de ces Lettres, que dans les faux actes de la Passion de S. Lin, il est dit, que Senèque & S. Paul écrivirent plusieurs Lettres, ou si la narration de cet Auteur a donné occasion de feindre ces Lettres, comme le Cardinal Baroni-us le conjecture.

Enfin de tous les monumens profanes, qu'on peut apporter en faveur de JESUS-CHRIST celui qui paroît le plus veritable, c'est le passage de Joseph tiré du chapitre 4. de son dix-huitième Livre des antiquitez Judaïques, dans lequel il dit: qu'en ce temps il y eut un homme sage nommé JESUS, (si toutefois on doit se

Épître de
Senèque
à S. Paul
& de
S. Paul
à Senèque.

Passage
de Joseph
touchant
J. C.